

Vendredi 11 juin 2021

Rédaction – Diffusion : Michel PICHARD

Maire de MENEAC ☎ 02 97 93 30 68

mairie.meneac@wanadoo.fr

[www.meneac.bzh](http://www.meneac.bzh)

Ouverture au public : Lundi et Mercredi de 9h à 12h30  
Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Samedi de 9h à 12h sauf en août

## Elections Départementales et Régionales

Les électeurs sont convoqués le 20 juin pour le 1<sup>er</sup> tour, et le 27 juin pour le 2<sup>nd</sup> tour, pour procéder à l'élection des conseillers départementaux et régionaux.

Vous allez donc voter 2 fois. La salle omnisports sera séparée en deux : une partie pour les élections départementales et l'autre pour les élections régionales.



### Durée du mandat :

Les conseillers départementaux et régionaux sont élus pour une durée de 6 ans.

### Les compétences du Département

#### **1. L'action sanitaire et sociale en faveur :**

- De l'enfance, la famille et des personnes en difficulté : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, soutien aux familles en difficulté financière ;
- Des personnes âgées : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (allocation personnalisée d'autonomie : APA) ;
- Des personnes handicapées : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (PCH, loi du 11 février 2005), maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Le Département a également à sa charge la gestion du revenu de solidarité active (RSA).

**2. L'éducation :** la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics ainsi que l'accueil, la restauration, l'hébergement et l'entretien général et technique dans ces collèges. Il a également en charge la gestion des agents techniciens, ouvriers et de service (TOS).

**3. La voirie :** la construction et l'entretien des routes départementales.

**4. L'action culturelle et sportive :** création et gestion des bibliothèques de prêt, musées départementaux et archives départementales.

**5. L'équipement des zones rurales :** le Département intervient en partenariat avec les communes et les établissements intercommunaux présents sur son territoire.

**6. La sécurité incendie :** le Département participe au financement du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) qui est chargé de la protection contre les incendies et gère les Sapeurs-Pompiers. Il participe également aux opérations de secours en cas d'accidents, de catastrophes naturelles...

**7. La protection de l'environnement et du patrimoine naturel :** Le Département a en charge la politique de protection et de préservation des Espaces Naturels Sensibles et des zones Natura 2000, ainsi que de nombreux sujets tels que la biodiversité, l'eau, les déchets ou encore les chemins de randonnée.

### Les compétences de la Région

**1. Les transports :** gestion des ports et des aéroports, des Trains Express Régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie, des gares publiques routières...

**2. Les lycées :** construction, entretien et fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole.

**3. La formation professionnelle :** insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emploi, gestion de l'apprentissage et des formations en alternance...

**4. L'aménagement du territoire et l'environnement :** gestion des déchets, des parcs naturels régionaux, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air... La région est aussi en charge du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Il fixe les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports.

**5. Le développement économique :** animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique et mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDE-II). Il définit les



orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises.

**6. La gestion des programmes européens :** gestion des fonds européens FEDER, FEADER et une partie du FSE.

**Si vous n'êtes pas disponible le jour du scrutin, pensez à la procuration !  
Et n'oubliez pas, les demandes de procuration peuvent désormais se faire en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr).**

Le jour du scrutin, ne pas oublier d'apporter **une pièce d'identité et un stylo**.  
Merci de respecter les gestes barrières.



### Concours des maisons fleuries et jardins potagers

N'oubliez pas de vous inscrire en mairie **avant le 12 juin** par téléphone ou mail.

#### **Les catégories :**

- Maisons fleuries en façade ;
- Maisons fleuries avec jardin ;
- Commerces fleuris ;
- Jardins potagers.



### Le bus des métiers vient à Merdrignac !

Le Bus des métiers s'installera Place Philippe Lemerrier à Merdrignac (devant la maison de retraite) le **vendredi 11 juin** et le **vendredi 2 juillet** de 14h à 17h.

Pour en savoir plus : [www.citedesmetiers22.fr](http://www.citedesmetiers22.fr)



### Opération Argent de poche

La mairie recherche des jeunes, 2 samedis matin sur le mois de juin, pour nettoyer les jeux et leurs abords à l'étang et au Pont Malido. Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie.

**La Prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 17 juin à 19h00**

## Divers

### Remerciements

Monsieur et Madame Serge HAVY remercient toutes les personnes qui leur ont adressé des marques de sympathie lors du décès de Mme Andrée HAVY, leur maman.



### Communauté paroissiale – départ des sœurs

A l'occasion du départ prochain de sœur Thérèse et sœur Anna, une messe aura lieu le **samedi 3 juillet à 18h30** en l'église St Jean-Baptiste de Ménéac. Elle sera suivie d'un verre de l'amitié.

A cette occasion et pour les remercier, la communauté paroissiale propose une cagnotte.

Vous pourrez déposer vos dons dans la boîte aux lettres du bureau paroissial au 7 rue d'Armor (dans la cour). Joëlle BROU-SIORAT, Correspondante paroissiale, 06.27.84.06.36.



**A vendre :** plants de betteraves. Contact : 02.97.93.31.34



### *Messes*

**Samedi 12 juin :** 18h30 à Mohon

**Dimanche 13 juin :** 9h30 à Ménéac  
11h La Trinité-Porhoët

### *Permanences*

**Assistante sociale de la CAF :**  
Sur rendez-vous au 02.97.73.22.00

**ADMR :** Vendredi de 13h30 à 15h

### *Services de garde*

**Maison de santé : Médecin :** Docteur RUSU - 02.97.72.22.58  
La nuit, les fins de semaines et les jours fériés, appelez le 02.97.68.42.42  
Appelez le 15 ou le 18 uniquement pour les urgences.

**Infirmiers libéraux :** M. ROBIN / Mme BRIAND - 02.97.93.36.36

**Kinésithérapeute :** Mme MOUISEL - 02.97.93.34.80

**Pharmacie :** Pharmacie BILGER - rue de la République  
Le 3237 est dédié à la recherche de la pharmacie de garde à partir de 17 h le samedi.